

CONSULTATION POUR LA GESTION DE
LA CAFETERIA DU LYCEE RAYNOUARD
83170 BRIGNOLES

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

DATE ET HEURES LIMITEES DE REMISE DES OFFRES :

Le 25 novembre 2016 à 17h30.

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT

Page 3

ARTICLE 2 – PROBITE

Page 3

ARTICLE 1 - ENGAGEMENT

Je soussigné,

Adresse :

.....
.....
.....
.....

Agissant en qualité de :

Déclare sur l'honneur :

- Accepter sans condition les termes de l'appel d'offre du Lycée Raynouard pour la mise en concurrence du marché suivant :

Gestion de la cafétéria du Lycée Raynouard de Brignoles.

- Avoir paraphé et signé l'intégralité du dossier de mise en concurrence en connaissance de cause, à savoir :

- Le règlement de consultation
- Le cahier des clauses administratives et techniques
- Les annexes
- Le présent acte d'engagement.

- M'engager à fournir un mémoire technique sincère et unique, conformément aux dispositions de l'appel d'offre, ainsi que les attestations sociales et fiscales.

ARTICLE 2 - PROBITE

Je déclare également sur l'honneur :

- Avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales.

- N'avoir pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125.3 du code du travail.

- Ne pas être en redressement judiciaire, en procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire. Dans le cas contraire, je fournis au présent dossier la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

A, le/...../.....

Signature du candidat

Cadre réservé au représentant du pouvoir adjudicateur :

Réunion du jury du : / / 2016

IDENTIFICATION Numéro de Candidat : CAFET #

Signature :